

# Faut-il croire en la résurrection de la chair ?

Pierre Lefèvre

Article



Avec le phénomène de la réincarnation qui fait toujours couler beaucoup d'encre, celui de la résurrection de la chair n'a rien à lui envier, car c'est une interrogation qui revient souvent au sein de l'Église et de ses fidèles.

Nous devons donc à **Pierre Lefèvre** de s'être penché sur cette problématique, introduite essentiellement par le terme "chair" et par la formulation "résurrection à la fin des temps" qui lui est concomitante.

Comme il nous le précise, il n'est pas question ici de résoudre cette problématique, mais de proposer nombre de réflexions propres à la mettre en brèche. C'est d'ailleurs ce qui lui fait ajouter en sous-titre : "*Les dogmes de l'Église face aux révélations récentes*".

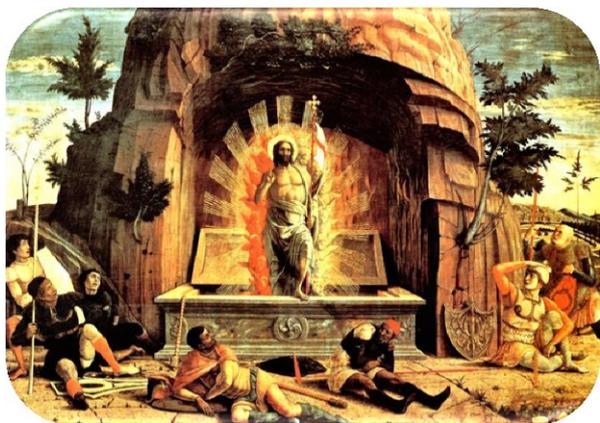
Encore une fois, pour un bon équilibre des thèmes, nous publierons cet article/essai en deux fois vue sa longueur.



Question difficile que celle de la résurrection de la chair, car elle a opposé bon nombre de théologiens depuis l'incarnation du Christ.

Il ne saurait donc être question de régler le "problème" "une fois pour toutes", ceci serait prétentieux de notre part.

Tout au moins, est-il possible de confronter les paroles du Christ en croix, certains passages des Écritures, en particulier les épîtres de Saint Paul, les décisions conciliaires, prises sur ce thème, au cours des premiers siècles (souvent dans un climat d'hostilité dominé par le pouvoir politique) avec les signes, les messages d'une grande richesse spirituelle, qui nous ont été transmis, depuis l'au-delà, dans la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle.



En fait, il s'agit essentiellement, pour le croyant, d'une option entre le dogme de "la résurrection collective du dernier jour" à la fin des temps dans un corps de chair et la "résurrection individuelle-immédiate" dans un corps spirituel, confirmée largement par les innombrables "expérienceurs" et les "messagers christiques" dont les affirmations, sur ce thème, sont en cohérence totale.

[Le terme "expérienceurs" s'applique aux patients en état de mort clinique, ou en comas profond, qui sont "revenus à la vie" grâce aux moyens modernes de réanimation. Il conviendrait d'ajouter, depuis le début des années 80, les millions de messages reçus en transcommunication instrumentale, messages dont l'origine ne fait aucun doute : "Je suis vivant, plus vivant que jamais" répètent à leurs proches les trépassés qui ont eu l'autorisation divine de communiquer par ce moyen. Ils donnent même volontiers des preuves de leur identité]

Ainsi, le dogme de la résurrection de la chair, inscrit dans notre credo et, contre toute attente, confirmé récemment par la Congrégation pour la doctrine de la foi, apparaît incompatible avec la réalité de la résurrection immédiate au moment de la mort physique ; résurrection dans un corps spirituel, au sens large, issu du corps métaphysique (de notre double!) créé dès notre naissance.

Et il apparaît fort intéressant de "rapprocher" ce corps spirituel dont l'existence nous a été rappelée récemment, des déclarations de l'Apôtre des gentils dans sa première lettre aux Corinthiens : "*S'il y a un corps animal (corps physique), il y a aussi un corps spirituel*"

Aussi, c'est en suivant un "ordre chronologique" depuis les déclarations du Christ en croix, faites au bon larron, jusqu'aux affirmations des messagers christiques sur la résurrection immédiate, que nous essayerons de voir un peu plus clair sur ce thème, qui, aujourd'hui encore, pose question à de nombreux croyants et non croyants.

Si, comme L'Église nous y invite, nous faisons abstraction des multiples signes récents et de leur

contenu (ce qui ne nous semble pas souhaitable), nous sommes ramenés, soit à la formule du Symbole des apôtres, soit à la formule du Concile de Nicée-Constantinople, soit à une synthèse de ces deux formules, préconisée par la Congrégation pour la Doctrine de la foi.

En définitive, force est de reconnaître qu'aucune expression ne peut épuiser la richesse du mystère de notre résurrection.

[Pour l'histoire, il y eut 7 conciles dits "œcuméniques" reçus par les Églises catholiques et orthodoxes : Nicée I (325), Constantinople I (381), Éphèse (431), Chalcédoine (451), Constantinople II (533), Constantinople III (680) et Nicée II (787)]

Il ne faut pas oublier que le premier enseignement sur la résurrection individuelle immédiate nous a été donné par celui "dont le royaume n'est pas de ce monde". La promesse faite par le Christ en croix, à son compagnon d'agonie le "bon larron", Jésus l'a faite à tous ceux qui le reconnaîtraient "En vérité, je te le dis, aujourd'hui tu seras avec moi dans le Paradis". Aujourd'hui ! Et non pas à la consommation des siècles !

Cette résurrection immédiate après la mort physique implique l'existence d'un corps spirituel pour accompagner l'esprit, lui permettre de s'exprimer et de se faire reconnaître ; le corps physique étant mis en terre pour y disparaître à jamais.

Suprême leçon de l'amour récompensé : le bon larron qui n'était certainement pas "en état de grâces" et qui n'était donc disposé, ni à être sauvé, ni à rejoindre Jésus dans l'instant même où il quittait son corps physique, l'a cependant rejoint et l'a rejoint immédiatement.

Cette "âme", dont le fardeau devait être très lourd est entrée directement au Paradis avec tous les "justes" et s'est soudain trouvée sur le même plan que les plus grands Saints, dans un corps glorieux. Son corps physique fut probablement déposé dans un tombeau. Le Christ ne lui a pas dit : "Tu attendras, dans le Hadès", la fin des temps pour retrouver ton corps de chair reconstitué et ensuite, ton parcours de rédemption étant achevé, tu me rejoindras en Paradis"

Cette formule, conforme au dogme de la Résurrection de la chair, aurait pu être utilisée par Le Christ, le bon larron étant désormais dans la certitude d'être sauvé. Ainsi, nous avons ici,

l'exemple d'une résurrection individuelle et immédiate après la mort.

Il peut sembler regrettable, certes, que le Christ, au cours de sa vie publique sur cette terre, n'ait pas parlé davantage de la mort physique, de la transition vers les mondes invisibles et de la vie dans les sphères de l'au-delà.

Mais ce qu'il n'a pas dit lui-même, avant son ascension, il nous l'a transmis "par la bouche" de saint Paul, l'apôtre des Gentils (des non juifs).

Saint Paul est tellement convaincu de la résurrection immédiate qu'il peut écrire aux Philippins : "La mort m'est un gain, une opération avantageuse, un accroissement de connaissances et d'activités, un plus être". Le désir de Paul est de "partir pour être avec le Christ", ce qui, pour lui, face aux difficultés qu'il rencontre, est de beaucoup préférable.

Il dit partir et non pas dormir, dans l'attente du jugement dernier. Il est impatient d'entrer dans le monde invisible, pour œuvrer plus intensément, aux côtés de son maître, qui déjà, le dirige et l'inspire ; notamment lorsqu'il écrit aux Corinthiens : "Il en est ainsi de la résurrection des morts ; mis en terre dans la corruption, on se lève dans l'incorruption, mis en terre dans le mépris, on se lève dans la gloire, mis en terre infirme, on se lève plein de forces; mis en terre corps animal, on se lève corps spirituel; et de même, nous sommes à l'image de l'homme terrestre, nous serons aussi à l'image de l'homme céleste".

"La chair et le sang ne peuvent hériter du royaume de Dieu, ni la corruption, hériter de l'incorruptibilité" (Co 15/44 – Lettre aux Corinthiens).

Employé intentionnellement, à quatre reprises, le présent indique suffisamment que la résurrection, dans les mondes spirituels a lieu aussitôt après la mort physique. En revanche, il n'est pas étonnant que Saint Paul, en relation permanente avec le Christ se place d'emblée sur le plan céleste.

Or, nous savons que tous les trépassés n'iront pas, tout de suite, dans les sphères célestes, mais le plus important pour nous est que, dans sa première lettre aux Corinthiens, l'apôtre des Gentils ne fasse aucune allusion à une résurrection des corps physiques à la fin des temps. Il affirme au contraire, avec force l'existence du corps spirituel.

Il est intéressant de constater que lorsqu'on commence à parler de corps spirituel, selon l'expression de Saint Paul, et à expliquer que ce corps a, quand même, une consistance correspondant à celle du nouveau monde où il doit vivre, bon nombre de croyants sont désemparés.

La consistance épaisse et lourde de notre corps de chair leur convient parfaitement. Les besoins biologiques de ce corps ne les rebutent nullement et ils n'ont aucune envie d'en changer. Pourtant, ceux qui en ont fait l'expérience (ceux qui ont vécu une Expérience aux Frontières de la Mort) sont unanimes à considérer que notre nouveau corps, dans l'au-delà, est plus agréable à vivre que notre enveloppe charnelle.

Mais qu'est-il advenu de ces enseignements de Saint Paul au cours de l'histoire de l'église ?

La croyance en la résurrection de la chair est apparue à l'époque apostolique. Elle a été maintes fois, reprise dans le "Credo" des chrétiens; à l'origine "symbole des Apôtres", puis "symbole romain" attesté aux II<sup>ème</sup> et III<sup>ème</sup> siècles.

Les apôtres, puis les membres des premières communautés chrétiennes, dont certains avaient été témoins des "résurrections physiques" opérées par le Christ pendant sa vie publique, croyaient que ce



dernier reviendrait très vite étendre le royaume de Dieu aux habitants de la terre (la parousie). Ils pensaient que le corps des hommes, décédés depuis l'Ascension du Christ, seraient en quelque sorte "conservés" dans l'attente du jugement

dernier (qui ne saurait tarder).

Cette situation sera maintenue jusqu'au concile de "Nicée Constantinople" au IV<sup>ème</sup> siècle où les "pères conciliaires" remplaceront la formule "résurrection de la chair" par une affirmation plus conforme aux enseignements des Écritures : *"J'attends la résurrection des morts et la vie du monde à venir"*.

Il faut se rappeler que, dans la tradition biblique, le mot "morts" désigne les esprits séparés de Dieu; ceux qui ont refusé obstinément l'amour inconditionnel ; les damnés qui peuplent les enfers

et qui sont exposés à une mort spirituelle définitive, lors du dernier jugement.

*"J'attends la résurrection des morts..."* signifie : j'attends la rédemption promise par le Christ à tous les morts (y compris les damnés qui peuplent les enfers), pourvu qu'ils renoncent à leur orgueil et fassent un geste de repentir sur la voie de l'amour (sphères supérieures du monde des esprits).

La véritable résurrection, pour nous, n'est-elle pas l'accès au Royaume de Dieu dans un "corps céleste" par le moyen de la rédemption promise par le Christ. Donc, aucune allusion à une résurrection des corps physiques à la fin des temps dans le Symbole de Nicée Constantinople, et ce fait mérite d'être souligné.

Les Conciles Vatican I et Vatican II ne sont pas, à notre connaissance, revenus sur ce dogme de la Résurrection de la chair, mais les multiples témoignages et messages (qui, en fait sont des signes envoyés par le ciel) sur la réalité de la résurrection individuelle et immédiate après la mort physique (qui nous sont parvenus depuis les "sphères christiques" dans la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle) ont provoqué une réaction du "magistère romain".

Qu'il s'agisse des "expérienceurs" (patients en état de mort clinique comme nous l'avons déjà vu), qu'il s'agisse des jeunes messagers envoyant à leurs proches, depuis les "sphères blanches", des textes d'une très haute tenue spirituelle, qu'il s'agisse du développement exponentiel de la transcommunication instrumentale (Tci) au cours des années 1970-2000, tous ont affirmé la continuité de la vie dans un corps spirituel.

Ce corps spirituel issu du corps métaphysique, qui leur a permis de reconnaître tout de suite leurs proches prédécédés, de donner des preuves tangibles de leur identité et de communiquer avec la terre : *"Nous sommes vivants, plus vivants que jamais"* ont affirmé d'emblée tous ces "Communicants de l'au-delà".

